

UN SIT-IN A ÉTÉ ORGANISÉ HIER À ALGER

Les enseignants contractuels exigent leur intégration

Suite de la page 1

Is veulent, semblent-il, profiter du conflit opposant la direction générale de la Fonction publique (DGFP) au ministre de l'Éducation, Boubekour Benbouzid, pour mettre plus de pression sur la tutelle. «La seule solution au problème des enseignants contractuels est l'intégration. La polémique entre le ministre et la DGFP nous ne intéresse pas. Qu'ils règlent leur problème entre eux, mais il ne faut pas nous prendre en otages», lance Faouzi Sédra, membre du Conseil national des enseignants contractuels. Mais comme d'habitude, les protestataires ont été empêchés d'atteindre le siège du ministère par un nombre important de policiers en civil et en uniforme dépêchés sur les lieux. Les contestataires ont été stoppés à quelques mètres de la présidence de la République.

Sans heurts, les deux parties se sont vite mises d'accord. Les enseignants sont restés sur place et leurs délégués se sont déplacés au siège du ministère pour y rencontrer des responsables de la tutelle. Dans l'attente d'une réponse, les protestataires expriment leur révolte devant les journalistes. «J'ai enseigné pendant 7 ans. En septembre 2009, on m'a écartée et j'ai été remplacée par un autre enseignant qui vient juste d'avoir son diplôme. Je ne comprends pas comment on parle de réforme alors qu'on écarte toujours des enseignants expérimentés», a déclaré Bahja, enseignante à Alger.

DES SALAIRES IMPAYÉS DEPUIS TROIS ANS

Pour les enseignants de la wilaya de Tizi Ouzou, le problème est encore plus complexe. Sans salaire depuis trois ans, les enseignants contractuels dans cette wilaya sont astreints à un régime de contrat partiel. «A Tizi Ouzou, on nous a fait signer des contrats de trois mois. Durant l'année, nous avons droit à



trois contrats. Tout cela pour ne pas nous payer les congés. Et le pire dans tout cela c'est que ces contrats ne sont pas acceptés par la direction de la Fonction publique. De ce fait, nous ne pouvons pas postuler aux concours organisés», explique Fatima Seddiki, enseignante vacataire dans un CEM à Tizi Ouzou depuis 2002. Mais cette fois-ci, les contractuels ne veulent plus se satisfaire des promesses. Leur plateforme de revendications est basée sur trois principales demandes. «Nous demandons l'intégration de tous les contractuels, la réintégration des contractuels licenciés arbitrairement et le versement des trois ans de salaires impayés aux enseignants contractuels des wilayas de Béjaïa et Tizi Ouzou», affirme Hamdi Mohamed, membre du même syndicat. Pour satisfaire ces revendications, les représentants de plus de 35 000 enseignants contractuels exigent aussi l'annulation de certaines décisions ministérielles. «Nous de-

Les contractuels ne veulent plus se satisfaire des promesses.

PHOTO : H. LYÈS

mandons l'annulation de la circulaire ministérielle n°303 qui interdit aux licenciés de certaines filières comme l'anglais, l'éducation physique et les arts plastiques d'enseigner dans le cycle primaire. Il faut également annuler l'interdiction aux licenciés de participer aux concours de la Fonction publique», précise notre interlocuteur.

RÉPONSE DU MINISTÈRE LE 17 NOVEMBRE

Vers 12h30, les délégués des enseignants sont de retour. Ils ont été reçus par le secrétaire général du ministère, Boubekour Khaldi. «Nous avons été reçus par le SG du ministère et nous lui avons expliqué la si-

tuation de tous les enseignants. De son côté, le SG a affirmé qu'il est en contact avec des responsables de la DGFP et que les deux vont examiner les solutions idoines pour résoudre ce problème», précise Benamou Mokhtar, membre de la délégation reçue par le SG du ministère. Un nouveau rendez-vous a donc été donné afin de leur communiquer la réponse de la DGFP. «Nous devons nous revoir le 17 novembre pour connaître les résultats des pourparlers entre les responsables du ministère et ceux de la DGFP. Mais pour nous, la solution reste l'intégration», insiste encore Benamou Mokhtar. M. M.

UNIVERSITÉ

Les nouveaux défis

La Coordination nationale des sections CNES (Conseil national des enseignants du supérieur) organise deux journées d'étude portant sur le thème le «Livres blancs de l'université, quel contenu pour quel objectif ?». Cette manifestation s'impose aujourd'hui, selon les animateurs, et ce, eu égard aux dysfonctionnements graves que vit l'université et devant la perte de toute éthique. «Des informations nous sont parvenues de la plupart des établissements universitaires relevant la nécessité de dresser un constat lucide et sans complaisance de l'état des structures universitaires», a soutenu le porte-parole de la coordination, M. Saha. Ces deux journées, qui seront organisées en collaboration avec l'Intersyndicale de la Fonction publique (ISFP), entrent dans le cadre de la mise en place d'observatoires au sein des différents secteurs de la Fonction publique. Une démarche visant, d'après les initiateurs de cette activité, à établir une image réelle des pratiques qui s'y déploient et ne pas se suffire du discours officiel qui tente de cacher l'état désastreux des différentes institutions derrière la répétition des chiffres.

L'université algérienne est malade. Elle souffre de plusieurs maux, explique le responsable de la coordination nationale. Il est donc urgent de formuler ce qui ne va pas en mettant en évidence le nouveau visage de l'université qui est en train de se concocter depuis plusieurs années. «Si c'est avec l'affaire dite Rouadja, un professeur malmené à cause d'un écrit dans la presse, qu'est apparu clairement l'arbitraire qui s'est installé comme seule perspective de gestion administrative, il n'en demeure pas moins que les exemples sont très nombreux car touchant tous les aspects», note le porte-parole. En sus des différents dépassements et arbitrages que vivent les enseignants. Cette rencontre ouvrira un débat sur les questions liées à l'imbricolage concernant la question de la recherche et les atteintes aux processus pédagogiques: «Nous voulons rendre visible les travers et les tares existant au sein de l'université algérienne, nous voulons aussi éclairer de façon indirecte l'avenir de notre pays, c'est au vu du devenir de l'université que pourra être perçu celui du pays.» La coordination lance un appel pour des contributions portant sur le thème en question et fera remarquer que le but de ce séminaire est de tracer un plan qui leur permettra de mener à terme la confection de ce livre blanc.

Il est donc urgent de formuler ce qui ne va pas en mettant en évidence le nouveau visage de l'université qui est en train de se concocter depuis plusieurs années

Nabila A.

LES POUVOIRS PUBLICS VONT AUDITER LA SEAL

L'assainissement de la ville d'Alger défaille

Suite de la page 1

Je crois que le constat est clair, les résultats sont presque satisfaisants quant à la distribution d'eau, mais pour ce qui est de l'assainissement les objectifs ne sont pas encore atteints», a-t-il répondu. Et d'annoncer que le ministère compte faire appel à un auditeur externe «afin de constituer un arbitrage», et évaluer la situation réelle. Le recours à un arbitrage externe semble répondre à une volonté d'éviter toute décision subjective susceptible de faire dire à SEAL qu'elle est victime de préjugés ou de parti pris. Et le choix d'un arbitre renseigne, en outre, même si le ministre ne l'évoque point, sur l'existence d'un désaccord pour ne pas dire conflit entre les deux parties, le ministère de tutelle et la SEAL. Dans de récentes déclarations, le ministre disait qu'il fallait attendre la fin du

contrat avec Suez pour pouvoir faire une évaluation de ses prestations. Aujourd'hui, il semble que la situation est telle que le ton n'est plus à la patience. Le réseau d'AEP d'Alger, qui date de plusieurs décennies, demeure otage de sa vétusté et du manque d'investissement des gestionnaires à lui rendre son efficacité. En guise de mesures, Abdelmalek Sellal se contentera de dire que son ministère fera sa propre évaluation sur la base des résultats de l'audit et prendra en conséquence les décisions qui s'imposent. «Si nous arriverons à la conclusion que nos propres compétences sont capables d'une bonne gestion sans le recours à une partie étrangère, alors nous opterons pour une gestion nationale. Dans le cas contraire, nous ferons en sorte d'améliorer les prestations des exploitants et renforcer la formation», dira le ministre.

Est-ce que l'évaluation de la Société des eaux d'Alger pourrait aboutir à une fin prématurée du contrat avec Suez? La question semble, elle aussi, prématurée, mais le constat actuel n'est plus à démentir. Trois ans après la conclusion du contrat le 28 novembre 2005 pour une durée de cinq ans avec l'Office national de l'assainissement et l'Algérienne des eaux, Suez collectionne les critiques. Avec un contrat d'un montant de 117 millions d'euros/an, la compagnie française n'a pas tenu sa promesse de couvrir à 100% les besoins de la capitale en septembre 2009. De l'aveu même du directeur général de SEAL dans les colonnes d'El Watan dans sa livraison du 11 septembre dernier, «il existe encore des endroits où il n'y a pas d'eau. Il y en a deux catégories : la région sud de la wilaya d'Alger qui n'a pas d'eau H24 et qui est historiquement mal alimentée pour manque de ressources ou pour

des raisons liées à la vétusté du réseau. Dans certains autres quartiers, nous enregistrons des perturbations liées aux travaux que nous avons engagés», dit-il. Au sujet de l'assainissement, le même responsable semble faire un aveu d'échec en disant : «On ne résoudra jamais définitivement ce problème. C'est l'expérience internationale qui le dit. Pourquoi? Alger a un réseau vétuste qui s'étend sur 4000 km et nous ne pouvons pas changer le tout à coup de baguette magique. Cela nécessite beaucoup de temps. D'ailleurs, nous avons élaboré un schéma directeur (une vision sur 25 ans) que nous avons présenté aux autorités qui l'ont accepté. La SEAL ne pourra pas résoudre le problème en quelques années. Nous enregistrons près de 2000 fuites par mois. La vision de Suez sur 25 ans risque aujourd'hui d'être des mots écrits sur un nuage. N. B.